

Le 20 mars 2018 – 19h00

Constitution du Comité Social et Economique d'Eurotunnel

Avec l'élection de son Comité Social et Economique (CSE) ce mardi 20 mars, Eurotunnel est parmi les toutes premières entités à mettre en place cette nouvelle instance française composée de 23 membres titulaires et 23 membres suppléants. Ce sont près de 2 500 salariés qui se consacrent jour et nuit à l'exploitation et à la maintenance du Lien Fixe sous la Manche.

Son instauration a été rendu possible par la tenue d'élections anticipées, en accord avec les organisations syndicales. Le taux de participation aux élections de près de 82% atteste une nouvelle fois de la richesse du dialogue social au sein du Groupe.

Cette volonté de s'inscrire parmi les premiers acteurs de ces évolutions sociales est la suite logique d'une politique sociale dynamique visant à développer la participation des salariés et à valoriser le partage de la valeur, à travers notamment des accords d'intéressement, des plans d'épargne salariale, l'attribution d'actions gratuites, et après la modification des statuts proposée lors de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire du 18 avril, la désignation d'administrateurs représentant les salariés.